

« Les bibliothécaires sont-ils vecteurs d'inégalité ? »

Vincent Goulet

Sociologue, chercheur associé au laboratoire SAGE (CNRS/Université de Strasbourg)

Un débat intense agite le monde des bibliothèques qui oppose les tenants de la « démocratisation culturelle » (la culture légitime doit être transmise au plus grand nombre, ce qui supposerait la reconnaissance d'une hiérarchie culturelle) à ceux de la « démocratie culturelle » (toute culture y compris les moins « savantes » sont légitimes et les institutions doivent les reconnaître également – ce qui supposerait une forme de relativisme culturel)¹.

Ces deux conceptions de la culture peuvent entraîner, voire justifier, un effet inégalitaire des bibliothèques : en étant trop focalisées sur les exigences de la culture légitime, les bibliothèques peuvent exclure une grande part de leur public potentiel (en particulier les membres des classes populaires, qui ont justement plus que d'autres besoin de ces équipements et services de médiation) ; en étant trop ouvertes aux cultures populaires ou commerciales, les bibliothèques risquent de conforter les usagers dans leurs pratiques actuelles et d'entériner les inégalités déjà existantes.

L'opposition trop tranchée entre ces deux conceptions de la mission des bibliothécaires peut nourrir à l'infini les débats et polémiques internes à la profession sans être véritablement utile à l'action publique. Il a bien évidemment un rapport dialectique entre ces deux façons de vivre la culture : d'une part parce que cultures savantes et cultures populaires ne sont pas étanches (elles se nourrissent les unes des autres) ; d'autre part parce que la transmission de la « haute culture » ne peut être imposée d'en haut sans prendre en compte et donc reconnaître les références et pratiques culturelles des individus tels qu'ils sont. Toute culture, qu'elle soit individuelle ou collective, est hybride et en mouvement, exposée à l'altérité, aux interrogations que suscitent nécessairement les changements historiques et les contacts entre sociétés. Les cultures sont des ressources qui contribuent à donner aux êtres humains un sens partageable de l'expérience vécue, on ne peut en ignorer le caractère

¹ Texte rédigé à la suite de mon intervention le 16 juin 2017 au 63ème congrès de l'Association des Bibliothécaires de France, « Bibliothèques : inégalités territoriales, égalité des chances »

dynamique et réflexif, sauf à en faire un corpus figé de références identitaires ou un simple profil d'habitudes de consommation de biens immatériels.

Le « dispositif bibliothèque » et l'accès aux ressources culturelles

Agents de la fonction publique, les bibliothécaires ont parmi leurs missions celle d'accueillir, d'aider et orienter les publics dans leur choix de lecture ou de consommation culturelle. Même si les textes officiels ne sont pas explicites², leur mission de service public attaché au domaine de l'éducation les invite à rendre accessible aux citoyens le patrimoine culturel national et universel, de faciliter son appropriation afin de contribuer à l'épanouissement et à l'émancipation des individus et groupes sociaux qui composent le territoire sur lequel cet équipement est implanté. Les bibliothécaires ont donc pour vocation d'être des vecteurs d'égalité, dans la mesure où ils et elles cherchent à faire tomber les barrières qui peuvent empêcher les citoyens d'accéder aux ressources produites et accumulées au fil du temps par les différentes civilisations³.

Se peut-il que la pratique quotidienne des bibliothécaires les amène à faire le contraire de cette noble tâche ? Les bibliothécaires peuvent-ils être vecteurs d'inégalité comme le suggère le titre provocateur choisi pour les organisateurs de cette table ronde ?

Comme l'a bien montré Denis Merklen, la bibliothèque est un lieu marqué socialement, proche du monde du savoir et de l'école où règne l'écrit⁴, c'est aussi un des services de l'État dans les territoires. Au sens de Michel Foucault, il s'agit d'un « dispositif », à la fois discours, lieu et technique de pouvoir visant à une certaine « gouvernementalité »⁵, dont les traits structuraux peuvent décourager l'entrée des personnes peu habituées aux lieux de culture, favorisant ainsi leur auto-exclusion : l'architecture, souvent de beaux bâtiments où les vastes espaces et les « gestes architecturaux » en imposent ; l'aménagement et la décoration volontiers

² L'article 2 du décret n°92-29 du 9 janvier 1992 portant sur le statut particulier du corps des bibliothécaires est sur ce point assez concis : « Les bibliothécaires participent à la constitution, à l'organisation, à l'enrichissement, à l'évaluation, à l'exploitation et à la communication au public des collections de toute nature des bibliothèques. »

³ Sur la conception de la culture comme ressource et écart permettant la liberté, voir le lumineux petit livre de François Jullien : *Il n'y a pas d'identité culturelle*, L'Herne, 2016.

⁴ « L'écrit [...] apparaît pour les classes populaires comme la voie privilégiée d'accès au travail et aux ressources contrôlées par les institutions et par l'État. La maîtrise de l'écrit et la communication écrite constituent une médiation fondamentale marquée par des ambivalences multiples, voie rapide pour certains, pleine de barrières et de péages pour d'autres, accès interdit pour beaucoup. » Denis Merklen, *Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ?*, Presses de l'enssib, 2013, p.15.

⁵ Isabelle Gavillet. « Michel Foucault et le dispositif : questions sur l'usage galvaudé d'un concept », *Les dispositifs d'information et de communication. Concepts, usages et objets*. De Boeck Supérieur, 2010, pp. 17-38.

sobres (béton ciré, meubles minimalistes, affiches de films d'art et d'essais) qui les rapprochent de l'univers des musées ; le règlement intérieur qui impose le calme et le silence ; les amendes en cas de retard de retour des documents ; le jargon de la « médiathèque » ; le personnel majoritairement féminin, qui invite à des modes de comportements plus discrets et intériorisés que s'il était paritaire.

La morphologie des bibliothèques, à l'image du recrutement social des architectes, des cadres de la fonction publique territoriale, des élus politiques et des bibliothécaires eux-mêmes marquent donc une distance sociale avec certains de leurs usagers. Pour contrer les possibles effets inégalitaires du « dispositif bibliothèque », les bibliothécaires peuvent développer une pensée critique appuyée sur une analyse de leur institution mais aussi sur un effort de réflexivité à propos de leur propre personne : dispositions sociales et culturelles héritées, aspirations personnelles et professionnelles, trajectoire scolaire, système de valeurs, conception de la ou des cultures, *illusio* (c'est-à-dire forme d'engagement) dans le métier, etc., bref tout ce qui relève de leur propre *habitus* de bibliothécaire.

Ayant gagné en conscience sur eux-mêmes, leur institution et surtout le rapport entre les deux, les bibliothécaires, pour saisir de façon plus complète l'ampleur de la tâche qui leur est demandée, pourront utilement se saisir des outils sociologiques proposés par Pierre Bourdieu de façon à mieux comprendre les caractéristiques des biens culturels eux-mêmes et surtout les différents principes qui influencent leur circulation, leurs appropriations et usages par les individus en société. En d'autres termes, en même temps que la question du « comment » ces biens sont mis à disposition par les bibliothèques, il est utile de préciser ce qu'ils sont pour leurs usagers, non pas selon une approche essentialiste, mais dans une perspective relationnelle.

Comment circulent les biens culturels distribués par les bibliothèques ?

On connaît les trois espèces de capital identifiés par Pierre Bourdieu que peuvent accumuler et utiliser les individus : capital économique, capital culturel, capital social, appelé aussi symbolique ou relationnel. La forme de capital qui nous intéresse ici est bien sûr le capital culturel, qui peut être objectivé par un stock de connaissances « encyclopédiques », une familiarité avec des « auteurs » (écrivains, musiciens, réalisateurs de films de cinéma) ou un répertoire de formes d'expressions artistiques (comme le théâtre ou la danse). Ces connaissances sont peu utiles si elles restent cloîtrées dans le for intérieur de l'individu, elles n'ont de valeur que sur le marché des interactions, là justement où se rejoue sans cesse la culture et où se forment les opinions dans les discussions.

Ainsi, pour valoriser son capital culturel, il faut pouvoir l'utiliser dans un espace social particulier (qui peut, dans certain cas, être étudié « comme un champ »), ce qui est difficilement faisable sans l'articuler à une autre espèce de capital, le capital social, qui est tout aussi déterminant dans l'exploitation des biens culturels accumulés.

Ce capital social (ou relationnel, terme également utilisé par Bourdieu) est composé du réseau des proches et connaissances, qui éventuellement pourront procurer des recommandations, mais aussi des manières de dire et d'être, les codes vestimentaires, la façon de se comporter, la capacité à « charmer », à « en imposer », etc. Par exemple, on reconnaît à une personne considérée comme « brillante » des connaissances étendues mais surtout une manière particulière de les présenter qui a été acquise dans des milieux sociaux particuliers et qui fait partie du capital social.

Pour revenir au monde de la médiathèque, lorsqu'elle propose un document à un usager, la bibliothécaire doit ainsi se demander quels usages sociaux pourra en faire la personne concernée, dans quels réseaux de sociabilité elle pourra le mettre en circulation, c'est-à-dire en parler, le discuter, le critiquer, le recommander, bref, le partager. Ce qui donne en même temps que le document, c'est un système singulier d'interactions dont la portée et la richesse sont étroitement dépendantes du capital social de l'abonné.

L'individu n'est pas isolé et capable de se construire tout seul, par simple contact avec des biens culturels d'exception. Contrairement à ce qu'a pu penser André Malraux, la magie de la rencontre directe, « immédiate », avec l'œuvre d'art, celle qui bouleverse et décille, n'opère pas toujours. Au contraire, les conditions sociales sont déterminantes dans la constitution du « Musée imaginaire » de chaque individu, qui compose son patrimoine culturel comme système de références dans ses relations quotidiennes, souvent affectives, avec ses proches, et non dans l'austère clarté d'une chambre monacale... ou l'ambiance recueillie de la section d'étude de la médiathèque.

Tout médiateur est amené à se poser la question : quelle est la valeur d'échange et la valeur d'usage du bien culturel que je propose sur le marché des interactions de l'individu que je conseille ? Qu'est-ce qu'un individu vivant dans un milieu socialement et culturellement défavorisé peut en faire ? Qu'est-ce qui peut justifier l'effort de d'investir dans une forme narrative ou expressive pour lui peu familière, voire dérangement ?

La principale limite à l'action égalisatrice des bibliothécaires n'est pas la bibliothèque elle-même, mais la société elle-même qui par sa structure inégalitaire ou, dit autrement, par ses rigidités qui empêchent les mobilités individuelles et collectives, vient ruiner les efforts de médiation et de démocratisation des bibliothécaires.

Le capital social « tire » le capital culturel plutôt que l'inverse

Lorsqu'il y a une attente forte de l'environnement social (par exemple des collègues de travail chez les « professions intellectuelles supérieures » ou des amis « cultivés » ou « politisés »), l'individu va être encouragé, voire contraint, à tenir son rang, d'accumuler du capital culturel pour « garder la face », selon l'expression du sociologue interactionniste canadien Erving Goffman. Lire ou parcourir quotidiennement la presse, se tenir au courant des nouveautés cinématographiques sont parfois indispensables pour « donner le change ».

Au contraire, si l'environnement n'a pas d'attente « culturelles légitimes », l'acquisition de ce type de bien est quasi inutile, coûteuse. Elle peut même entraîner une mise à l'écart, une stigmatisation qui peut se traduire par une sortie du groupe selon le principe de la mobilité ascendante. Les sorties spectaculaires du groupe populaire, façon « Eddy Bellegueule » (Edouard Louis) ou Annie Ernaux, parfois perçues comme une « trahison de classe », sont bien moins fréquentes que les mobilités ascendantes contrariées qui restent silencieuses. Dans ces cas, l'individu aurait aimé évoluer dans ou vers un milieu plus cultivé, mais il n'a pas fait les bons choix conjugaux, familiaux, professionnels, etc., pour y parvenir⁶.

Les recherches des sociologues sur récentes transformations sociales qui ont remodelé les groupes populaires⁷ montrent qu'elles sont peu favorables à l'investissement (qui est aussi un pari) sur les biens culturels légitimes. Dans ce contexte, plus encore que par le passé, le destin de la bibliothèque semble fortement lié à celui de l'école.

Ecole, bibliothèque et biens culturels

Face au chômage de masse, de grands espoirs sont mis par les parents dans l'école. Théoriquement, l'école républicaine est le lieu privilégié pour utiliser le capital culturel accumulé au fil des ans afin d'obtenir, pour sa progéniture une forme socialement reconnue d'objectivation, un diplôme, lequel reste, dans la société française, un passeport précieux pour accéder au marché de l'emploi.

Néanmoins l'école n'est pas un lieu totalement autonome, qui fonctionne selon ses règles propres. On connaît le fameux et paradoxal jugement de l'enseignant de français pour qui une copie « scolaire » reste une copie médiocre, reconnaissant par-là implicitement que le système éducatif ne

⁶ Voir les portraits de mon livre *Médias et classes populaires. Les usages ordinaires des informations*, Edition Ina, 2010.

⁷ Pour une synthèse de celles-ci, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Siblout Y., Cartier M., Coutant I., Masclat O. et Renahy N., Armand Colin, 2015.

note pas les élèves selon ses propres normes mais en fonction de la richesse des apports extérieurs (cf. la fameuse reproduction sociale à l'œuvre dans le système éducatif, soulignée en son temps par P. Bourdieu et J.C. Passeron, mais qui reste toujours actuelle).

La bibliothèque se situe à l'intersection entre plusieurs univers mondes sociaux, la famille, les amis, la ville ou le quartier de résidence et l'école. Dans cet espace se croisent et parfois se confrontent des règles de comportement et des logiques d'action bien différentes, et parfois contradictoires. D'où les éventuelles frictions avec ou entre les publics, la bibliothèque étant un lieu où on intègre des normes de conduites.

Mais la première caractéristique de la bibliothèque est d'être un lieu où est rassemblée, voire thésaurisée, une grande part du savoir humain. Dans cette sorte de caverne d'Ali Baba, contrairement au Web, son principal actuel concurrent, le classement de ces trésors et ressources reste encore spatial, des méthodes et outils de recherche peuvent être transmis par les bibliothécaires, qui deviennent parfois en ce sens, et c'est peut-être tant mieux, des supplétifs de l'école.

Tous ces éléments plaident pour faire des bibliothèques des lieux de socialisation à part entière, certes complémentaires à d'autres espaces, où les individus peuvent accéder à des ressources pour s'émanciper et s'épanouir. Pour lutter contre les inégalités, notre société a moins besoin de « dispositifs » et de « plans d'interventions » que de lieux partagés où la rencontre de l'altérité reste possible. Ouvertes sur le quartier mais autonomes (c'est-à-dire indépendantes des lois ayant cours dans la rue ou dans les familles), les bibliothèques pourront être un lieu du « dialogue des cultures », tel que l'entend François Jullien : non pas synthèse improbable ou consensus mou mais mise en tension des écarts culturels qui ouvrent des espaces d'exploration et d'invention aux subjectivités.